

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**LOCATIFS :** Chaque locatif et ce qu'il contient a été vérifié avant l'arrivée. Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée. Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans l'accord de la direction. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (bébé compris). Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal ne peuvent être admis.

**BRACELET :** Toute la saison : pendant la durée de votre séjour le port du bracelet est obligatoire, celui-ci ne peut pas être enlevé, il est obligatoire pour pouvoir accéder dans le camping ainsi qu'à la piscine et aux activités, pour chaque personne inscrite à la réception.

**LES VISITEURS :** INTERDITS. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, les personnes non inscrites à un séjour ne sont PAS autorisées à entrer dans l'enceinte du camping. Les amis, famille de clients, même de passage pour quelques minutes se verront refuser l'entrée. Le non respect de cette règle entraînera une expulsion immédiate du camping.

**HYGIÈNE – DÉGRADATIONS :** Nous vous demandons de respecter l'environnement, arbres, plantations etc. en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, ne pas créer d'étendoir à linge d'arbre en arbre. Des poubelles sont à disposition partout dans le camping et des containers à verre à l'entrée sur le parking. Remettez dans son état initial le locatif ou l'emplacement qui vous a été confié durant votre séjour, en enlevant papiers et mégots de cigarettes, ranger la vaisselle, jeter les poubelles etc.

Les installations sanitaires doivent être maintenues en constant état de propreté par les usagers. Les parents devront accompagner les enfants dans les bâtiments communs et veiller à ce que les enfants ne jouent pas à l'intérieur et autour des sanitaires. Les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants et des accidents que ceux-ci pourraient causer.

**MÉNAGE DE FIN DE SÉJOUR :** Le nettoyage de l'hébergement au moment du départ est à la charge du locataire (produits de nettoyage non fournis). Si vous souhaitez éviter les contraintes du dernier jour et repartir l'esprit tranquille, vous pouvez opter pour le forfait nettoyage allant de **80€ à 100€** selon la catégorie de logement concernée,

NB : Cette prestation ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (aucuns déchets de nourritures, poubelles et produits ne sont tolérés).

**DRAPS et SERVIETTES de TOILETTE (en cas d'achat/location au camping):** au départ, les serviettes devront être mises sur la table du séjour, si manquantes ou détérioré, elles seront facturées. Les draps (à usage unique) doivent être mis à la poubelle.

**VOL, PERTES et DOMMAGES :** de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite au séjour, la responsabilité du camping n'est pas engagée.

**LES ANIMAUX :** Le tarif est de 3€ par jour en Emplacement et 5€ par jour dans les Locatifs. Sont acceptés sur présentation du carnet de vaccination (arrêté du 22/01/85), ils doivent être tatoués ou pucés (arrêté du 30/06/92), ils doivent être tenus en laisse en permanence.

Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène, des sachets sont disponibles à l'accueil. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, mobil-home, chalet, caravane ou tente sur l'emplacement ou être attachés à un arbre. Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2 -

arrêté du 27/04/99) sont refusés. Les propriétaires sont bien entendu responsables de leurs animaux et des dégâts qu'ils pourraient causer à autrui.

**CIRCULATION :** La vitesse est limitée à 10 km/h. dans le camping. Les barrières sont fermées entre 22h et 8h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

**PARKING :** En cas de retour tardif, un parking réservé à la clientèle est disponible à l'entrée du camping. Les véhicules doivent être impérativement garés sur la parcelle ou parking attribué à votre arrivée. Ne gardez jamais votre véhicule sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé. Des campeurs peuvent arriver à tout moment, le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès.

**BRUIT et NUISANCE :** L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. Il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Nous souhaitons préserver une ambiance calme et paisible, propice au repos, Ainsi, le silence total est demandé à partir de 23h / (heure de fin des animations) et ce jusqu'à 9h du matin. Les fêtes ou réunions de groupe ne sont pas autorisés.

**COMPORTEMENT :** Tout comportement malveillant, insultant, agressif, ainsi que tout acte de discrimination, chantage ou de harcèlement, envers d'autres clients ou les employés du camping est strictement interdit.

#### **ESPACE AQUATIQUE : STRICTEMENT RÉSERVÉE AUX CAMPEURS.**

- Ouvert de 10h00 (10h30 en basse saison) à 19h00 tous les jours.

- Son utilisation se fait aux risques et périls des baigneurs. Une surveillance de l'espace est assurée en haute saison uniquement afin de veiller au bon respect du règlement. Quoiqu'il en soit, les enfants doivent rester sous la responsabilité et surveillance de leurs tuteurs légaux.

- Le règlement complet est affiché à l'entrée de la piscine. Slip de bain ou boxer matière synthétique/stretch obligatoire. Shorts de bain à usage exclusivement réservé à la baignade toléré. Les boardshort, bermuda, caleçon, string de bain, burkini ou tout autres vêtements longs sont rigoureusement interdits dans notre espace aquatique.

Nourriture et boissons interdites sur les plages.

- Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager, doivent porter OBLIGATOIREMENT des brassards.

- Les enfants doivent être OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un adulte, certains toboggans ont des conditions spécifiques d'utilisation.

- Le camping peut être amené à fermer ponctuellement un toboggan ou une piscine en cas de problèmes techniques imprévus et pouvant entraîner un manque de sécurité ou d'hygiène. L'accès aux espaces aquatiques est formellement interdit en dehors des horaires d'ouvertures et de fermeture.

**ACTIVITÉS ET ANIMATIONS, MINI-CLUB :** Durant votre séjour, vous aurez accès à différentes activités, animations et infrastructures, pour majorité sans supplément. Elles peuvent être encadrées par des animateurs, qui ont pour tâche de veiller à leur bon fonctionnement. Le non respect du règlement entraînera l'exclusion et l'interdiction d'accès à ladite activité.

Mini club : Y sont proposées des activités ludiques, aux enfants de 4 à 10ans, qui sont libres d'aller et venir à tout moment. Attention, **le club enfant n'est pas une garderie.** Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents.

**AIRES de JEUX :** Merci de garder ces endroits propres, les enfants sont sous la surveillance et responsabilité de leurs parents, espaces ouverts de 8h à 22h.

**BARBECUES** : Seulement les barbecues et planchas à gaz ou au charbon (hors sol) sont acceptés. Les barbecues et planchas électriques sont interdits en raison de leur puissance électrique trop élevée. Deux zones de barbecues communs au charbon est à votre disposition dans le camping.

**RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES** : pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit de recharger son véhicule depuis un logement ou un emplacement, au risque de mettre en danger tous les résidents du camping.  
Trois bornes de recharge (payante) sont disponibles vers les blocs sanitaires. Tout contrevenant sera facturé 50€.

**VOTRE RÉSERVATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.  
LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PRÉAVIS NI  
REMBOURSEMENT, LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT  
INTÉRIEUR OU QUI AURAIENT COMMUNIQUÉ DE FAUSSES  
INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DU LOCATIFS OU DE L'EMPLACEMENT.**

